

Paris, le 6 décembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

Parcours d'intégration des nouveaux salariés en Mutualité : un vecteur de transmission de l'identité mutualiste

- La branche Mutualité a présenté le 23 novembre 2021 son parcours d'intégration des nouveaux salariés à l'occasion d'un webinar marqué par l'intervention du Président de la Mutualité Française **Éric CHENUT**.
- Ce dispositif d'accueil a été conçu sous l'impulsion de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers en Mutualité (OEMM). Il vise à participer au développement de l'identité mutualiste et à favoriser l'attractivité du secteur.
- Pour l'ANEM, ce parcours d'intégration manifeste sa volonté d'être au plus près des besoins des Employeurs de la Mutualité. Il contribue à rassembler les organismes mutualistes autour d'une vision commune des ressources humaines.



L'Observatoire de l'Emploi et des Métiers en Mutualité (OEMM), instance paritaire de la branche Mutualité, a présenté le 23 novembre 2021 son parcours d'intégration des nouveaux salariés dans les mutuelles et unions mutualistes. Environ 170 personnes ont assisté à ce webinar, marqué notamment par l'intervention vidéo du nouveau **Président de la Mutualité Française, Éric CHENUT** ([cliquer ici](#) pour voir la vidéo).

Celui-ci s'est adressé aux partenaires sociaux de la branche Mutualité pour saluer l'engagement des « dizaines de milliers de salariés, d'hommes et de femmes, qui font nos mutuelles au quotidien ».

« À l'heure où beaucoup de jeunes s'interrogent sur la manière de s'insérer dans la vie professionnelle, nous pouvons leur montrer en quoi et pourquoi ils peuvent trouver sens à s'engager dans nos métiers », a déclaré **Éric CHENUT**. Les mutualistes, ajoute-t-il, sont « porteurs de sens, porteurs de cohésion sociale, dans les territoires, en proximité ».

Pour la **Présidente de l'Association Nationale de l'Emploi et de la Mutualité (ANEM), Marie-Pierre LE BRETON**, le parcours d'intégration des nouveaux salariés n'est pas seulement un outil RH mais bien un « sujet très politique. Pourquoi ? Car, par essence, c'est un ferment puissant de l'identité mutualiste. (...) Il signe une volonté unanime des organisations



syndicales et des employeurs de permettre aux futurs salariés, de découvrir, via un parcours, le mouvement dans lequel ils vont faire leur entrée ».

« Nous forgeons ici ce que l'on appelle l'appartenance, sans distinction de Livre d'activité, de taille d'entreprise, de métier ; nous semons les graines de la fierté d'appartenance ; nous distillons le sens de l'engagement. Nous le savons tous, c'est là un enjeu essentiel de la construction de la différenciation mutualiste », poursuit **Marie-Pierre LE BRETON**.

Comme l'a souligné **la Présidente de l'OEMM, Isabelle LORENZI** (représentante des employeurs, ANEM), « l'enquête réalisée en 2019 par l'IFOP sur les jeunes salariés en Mutualité a mis en lumière le besoin de renforcer le dispositif d'intégration dans les organismes mutualistes ». C'est le sens du travail de co-construction entrepris par les partenaires sociaux de la branche.

La Vice-Présidente de l'OEMM, Claire DEPAMBOUR (représentante des salariés, CGT), se félicite du dispositif qui a ainsi été conçu : le parcours d'intégration répond à un « véritable manque », à la fois chez les nouveaux entrants et chez les salariés déjà en poste. Car il est impossible de promouvoir le modèle mutualiste « si on ne maîtrise pas ses valeurs, ses différentes composantes et son histoire », insiste-t-elle.

Le webinaire a été l'occasion de présenter l'intégralité du dispositif, qui s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les parcours propres à chaque organisme ([cliquer ici](#) pour découvrir le parcours). Le parcours permet à une nouvelle recrue de découvrir la diversité du mouvement mutualiste, indique **Amandine LEVIEL, Responsable de l'OEMM**. Il est adapté à toutes les mutuelles et unions, quelles que soient leur activité et leur taille.

Le kit d'intégration comprend :

- **Trois mini-guides sur l'histoire, la culture et l'univers mutualistes.** Ils permettent aux nouveaux arrivants d'appréhender l'essentiel du socle de connaissances et des facteurs de différenciation mutualistes.
- **Le film « La Mutualité en 5 différences ».** Cette vidéo de 3 minutes a été conçue pour être accessible à l'ensemble des nouveaux collaborateurs en Mutualité. Elle présente de manière synthétique la diversité des activités mutualistes ([cliquer ici](#) pour voir le film).





- Le guide « bien accueillir en Mutualité » s'adresse aux équipes RH et managers. Il propose des bonnes pratiques, offre des exemples concrets et fournit des outils pour réussir chaque étape du processus d'intégration.

Deux témoignages ont permis, durant le webinaire, de montrer la bonne adéquation du parcours aux besoins des mutuelles, à travers les interventions de :

- **Aurore MORENO**, Responsable du Marketing RH chez AÉSIO Mutuelle
- **Olivier GOSSET**, DRH Adjoint de La Mut' – Mutualité Française PACA SSAM.

Pour **Aurore MORENO**, le parcours d'intégration de la branche va utilement compléter le dispositif d'AÉSIO Mutuelle, fondé sur « *le pilier de la culture de l'engagement et du service rendu à l'adhérent* », en permettant de sensibiliser les salariés aux valeurs mutualistes. Les nouveaux outils devraient facilement trouver leur place dans le parcours interne d'e-learning.

De son côté, **Olivier GOSSET** va recourir au parcours d'intégration pour affermir un socle de connaissances communes aux collaborateurs de La Mut', qui exercent une grande variété de métiers du secteur sanitaire et social. L'intégration est un enjeu particulièrement important pour recruter et fidéliser les salariés, en particulier sur les métiers pénuriques, insiste-t-il.

Une vision commune des ressources humaines

Pour **Céline LOISEAU**, Déléguée générale de l'ANEM, ces retours du terrain illustrent parfaitement la démarche poursuivie par l'ANEM, à la fois dans les travaux de branche et dans le déploiement de son offre de services : « *Rassembler la communauté des Employeurs de la Mutualité autour d'une vision commune des ressources humaines, telle que nous l'avons exprimée à travers notre Manifeste : [Les mutuelles donnent des ailes](#)* ».

L'ANEM associe ainsi les Employeurs de la Mutualité à la construction de la politique de la branche, du début jusqu'à la fin des travaux, sur l'ensemble des thématiques : formation, égalité professionnelle, handicap, Fonds de solidarité de la branche, nouveau référentiel métiers, etc.



« Le Manifeste des Employeurs de la Mutualité est une matière vivante qui s'incarne dans 9 partis pris que nous nous employons à animer. Notre feuille de route a commencé avec le travail à distance, qui a fait l'objet cet automne d'ateliers collaboratifs et qui débouchera prochainement sur la sortie d'un guide de bonnes pratiques », annonce **Céline LOISEAU**.

[Cliquer ici pour consulter le parcours d'intégration de la branche Mutualité](#)

À propos de l'ANEM

L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) est l'unique organisation d'employeurs représentative au sein de la branche Mutualité. À ce titre, elle est signataire de la convention collective nationale étendue. L'ANEM rassemble 300 mutuelles et unions mutualistes implantées sur l'ensemble du territoire national, de toutes tailles, qui exercent des activités régies par le Code de la Mutualité. Quelque 52 000 salariés relèvent de la convention collective Mutualité. L'ANEM est présidée par Marie-Pierre LE BRETON. Sa Déléguée générale est Céline LOISEAU.

Plus d'informations sur www.anem-mutualite.fr

Contact presse : Pascal LELIÈVRE 06 77 26 57 22 ou p.lelievre@anem-mutualite.fr